

[Le patronat plaide pour la conclusion d'un pacte national pour l'emploi](#)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-03-2011 21:35:59

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) fixe l'emploi comme priorité et invite les partenaires sociaux, pouvoirs publics et centrales syndicales à la conclusion d'un pacte national pour l'emploi.

Ce pacte vise une meilleure productivité en vue de baisser le coût du travail et l'insertion des jeunes dans le monde économique que cela soit dans le cadre d'emplois salariés ou de l'entrepreneuriat, indique un communiqué du patronat marocain.

A cet effet, l'organisation patronale, décidée de se saisir du dossier de l'emploi des jeunes, propose comme plateforme de débat les mesures prévues dans sa "vision 2020" qui préconise notamment la création de contrats de première expérience (bac-bac +2), d'intégration professionnelle (bac +3 et plus) et des personnes en situation d'handicap, la mise en place de l'indemnité pour perte d'emploi et la réforme du code du travail en favorisant la flexibilité de l'emploi.

Elle englobe aussi des mesures pour renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande du marché de l'emploi dont l'accélération de la réforme des contrats spéciaux de formation (CSF), le développement de la formation par l'apprentissage, le renforcement des passerelles entre les entreprises et les universités et l'implication de l'entreprise dans l'orientation des élèves et des étudiants, la formation spéciale pour la réorientation des diplômés de filières sans débouché économique viable et l'obligation des stages en entreprises lors des cursus scolaires et universitaires.

La CGEM réaffirme son engagement à l'amélioration de la gouvernance économique et soutient toute action des pouvoirs publics et de la société civile visant à prévenir la corruption et promouvoir la transparence, ajoute la même source.

Les réformes et chantiers lancés ces dernières années au Maroc ont permis de réaliser de réelles avancées économiques et sociales qu'il faut consolider, estime la CGEM, relevant que les aspirations légitimes de la jeunesse incitent à une accélération du rythme des réformes et à une plus grande célérité dans l'exécution des stratégies nationales et régionales du pays.

Cette vision de la CGEM insiste sur la nécessité d'une croissance annuelle soutenue d'au moins 6,5 % afin que le pays soit en mesure de créer entre 2,5 et 3,5 millions d'emplois additionnels entre 2011 et 2020 et propose une répartition plus équilibrée des richesses entre les régions. A terme, le PIB par habitant de la région la plus pauvre devrait représenter au minimum 60 % de celui de la région la plus riche.

L'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle, l'amélioration du climat des affaires et la maîtrise des coûts des facteurs, l'investissement dans les secteurs productifs, la recherche

développement et l'innovation, la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et la responsabilité sociale de l'entreprise sont cités par la CGEM comme étant les sept grands chantiers nationaux à mener pour relever ces défis et éliminer les freins structurels à la croissance.

MAP